LE « COTE D'ARGENT » a effectué hier sa première traversée entre Calais et Douvres

De nombreuses personnalités françaises et britanniques ont assisté à cette cérémonie

Le « Côte d'Argent » a effectué, hier, sa traversée inaugurale entre Calais et Douvres. De nombreux invités de la S. A. G. A. y ont assisté. Le navire a quitté le port de Calais selon l'horaire prévue, hier, à 12 h. 05.

Les personnalités

Avant l'heure du départ du « Côte d'Argent », de nombreuses personnalités sont réunies sur le quai. On note : MM. Peyronnet, sénateur et président de la S. A. G. A. ; Léon Vincent, maire de Calais ; Girard, secrétaire-général de la Compagnie des Chemins de fer du Nord ; H. Jokelson, directeur-général de la S. A. G. A. ; Decroix, président de la Chambre de Commerce de Calais ; Alexander, inspecteur divisionnaire de la Compagnie des Chemins de fer du du Nord ; Moritz et Bezin, président et directeur de l'Exploitation de la Méditerranée ; Bonncingue, directeur de l'Outillage du Port de Calais ; Lavocat, président de la Chambre de Commerce de Boulogne-sur-Mer ; de la Chapelle, directeur de la Compagnie des Bateaux à Vapeur du Nord ; Callery, ingénieur de la Compagnie ; Cileau, inspecteur des douanes ; Cojan, administrateur de la marine, à Boulogne-sur-Mer ; Collas, receveur des douanes ; Crequer, capitaine du port de Calais ; Deparis et Fayollet, directeur technique et ingénieur en chef des Forges de la Méditerranée ; Gay, ingénieur en chef des services actifs de la Compagnie du Nord ; Garcey, directeur du service commercial des Wagons-Lits ; James Harsischorn, vice-consul britannique ; Lancrenon, ingénieur en chef du matériel de la Traction de la Compagnie du Nord ; Lolh, directeur de l'Exploitation Générale de la Compagnie des Wagons-Lits ; Lécuyer, administrateur des douanes ; Marchegay, secrétaire général des Armateurs français ; Masset, vice-président de la S. A. G. A. ; Moyrand, ingénieur en chef de l'Exploitation de la Compagnie du Nord ; Noble Hall, directeur de l'Office Britannique du Tourisme ; Oltramade-Moinaron, secrétaire général administratif de la S. A. G. A. ; Ouirey, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Boulogne-sur-Mer ; Parenty, commissaire spécial à Calais ; Ravisse, président de la commission de Port de Calais ; Legré, directeur de la S. A. Jokelson de Calais ; Simon, inspecteur des Ponts et Chaussées ; Maurice Thon, chef de Trafic de la S. A. G. A., etc., etc...

On remarquait également les représentants de vingt-deux journaux anglais et les envoyés des grands quotidiens français.

A 12 h. 05, le beau navire quittait le port et gagnait la haute mer.

La réception à Douvres

Malgré une mer houleuse, le « Côte d'Argent » est arrivé à Douvres à l'heure prévue, soit 13 h. 20 exactement.

Un grand lunch fut offert à l'arrivée, au « Lord Warden Hôtel », par la Compagnie du « Southern Railway ». Ce banquet, de 154 couverts, était présidé par le maire de Douvres, Sir H.M. More-Croft.

Au dessert, Sir Herbert Walker directeur général de la «Southern Railway», après avoir levé son verre à la santé de S. M. le roi d'Angleterre et au président de la République, salua les personnalités présentes.

Après quoi, M. Peyronnet, sénateur et ancien ministre, remercia tous ceux qui avaient collaboré au succès du « Côte d'Argent », et particulièrement MM. Jokelson, directeur général ; Vernalde, directeur à Calais, et le capitaine Romager.

Enfin, M. Girard apporte l'assurance de la précieuse collaboration de la Compagnie du Nord, avec la S. A. G. A. et la « Southern Railway ».

Après le déjeuner, un thé fut offert, à 16 h. 30, à bord du paquebot.

Enfin, à 17 h. 55, le « Côte d'Argent » reprenait la direction de Calais, dans une mer de plus en plus houleuse et rentrait au port sans incident.

Au Concours National des Meilleurs Ouvriers et Employés de France

LE NORD ENLÈVE LES 1re, 3e, 4e, 7e PLACES du CLASSEMENT « PROVINCE »

En rappelant les épreuves locales et départementales organisées à Lille et dans différents centres régionaux pour sélectionner les participants au concours national, l'Association sténographique professionnelle fait connaître les brillants résultats obtenus par notre région au concours de Paris qui eut lieu le dimanche 2 avril dernier, réunissant l'élite des secrétaires commerciaux sténo-dactylographes de France en une compétition très complexe et particulièrement technique.

Le commissaire général, M. F. Dauchy, inspecteur général de l'Enseignement technique, avait orienté 4 candidats : Mme Brunenkant, de **Maubeuge** ; Mlle Deprey et Mme Hellin, de **Lille** ; M. Momont, de **Douai** vers ces difficiles épreuves.

Le jury parisien vient de nous communiquer les résultats obtenus et nous sommes particulièrement fiers de compter parmi les six concurrents déclarés « Meilleurs Employés de France », trois représentants de notre laborieux département.

Mme Y. Hellin (Méthode Jean Pratte) a été déclarée seconde du classement général (1re classée des candidats de province) ; Mme Brunenkant (Méthode Prévost-Delaunay), de **Maubeuge**, classée 4e ; Mlle Denise Deprey (Méthode Jean Pratte), de **Lille**, classée 5e ; M. Momont, de **Douai** (Méthode Prévost-Delaunay), à la 8e place du classement général.

De façon à déterminer la meilleure employée, 5 natures d'épreuves avaient été prévues : une épreuve sténographique aux vitesses de 120, 160, 180 mots-minute (3 minutes, texte parlementaire) ; une épreuve dactylographique où les meilleures copies atteignirent des vitesses brutes dépassant 80 mots-minute ; une épreuve de courrier parfait (deux lettres dictées à 120 mots-minute à traduire en 15 minutes) ; un tableau dactylographique complexe ; une rédaction commerciale dactylographiée.

Ajoutons que les membres du jury du Nord, délégués à Paris, ont été unanimes à souligner la qualité des travaux présentés par le département.

Il nous est aussi un devoir d'associer aux éloges que méritent les concurrents, notre sympathique gratitude aux professeurs et techniciens enthousiastes et compétents qui participent de façon si heureuse à l'effort sténographique régional : MM. Paul Gillet, de **Maubeuge** ; Lalisse, de **Douai** ; André Pratte, de **Lille**.

LÉGION FRANÇAISE DES CROIX DE GUERRE

CRÉATION DE LA PREMIÈRE LÉGION

Les Anciens Combattants titulaires de la Croix de guerre française, désireux de participer à la formation de la 1re Légion à Lille, sont priés de se faire inscrire d'urgence au Secrétariat général de la Légion, 42, rue du Docteur Leroy, Le Mans.

LE FESTIVAL INTERNATIONAL D'HELLEMMES - LILLE DU 25 JUIN

Le grand festival international qui se déroulera à **Hellemmes-Lille**, le 25 juin prochain à l'occasion du 75e anniversaire de la fondation de « l'Harmonie municipale » et « l'Union Chorale », à l'occasion aussi du 25e anniversaire du « Cercle Symphonique », groupement de jeunes et talentueux musiciens qui garde fidèlement la mémoire de deux fondateurs aimés : **MM. Renard et Pétiaux**, le grand festival d'Hellemmes se prépare sous les meilleurs auspices et les adhésions déjà reçues des sociétés, permet d'espérer que les fêtes organisées par le maire : **M. D. Therly** ; par les présidents des groupements locaux : **MM. Dufour, F. Dupont** et **R. Gourv.**, obtiendront un succès triomphal. Dans la liste des sociétés : Harmonie, fanfares, orphéons, accordéonistes, trompettes, symphonies, sociétés de gymnastique et d'éducation physique, on constate, en effet, la présence de groupements du Pas-de-Calais, de la Somme, de sociétés musicales réputées de nos bassins miniers, de sociétés belges.

On termine actuellement la construction du théâtre verdure, où sera donné le plus joli concert qu'on aura entendu à HELLEMMES

LE RÈGLEMENT

Voici le règlement de ce festival international :

Invitation. — Les harmonies, fanfares, chorales, sociétés de trompettes, d'accordéonistes, les symphonies, sont invitées à prendre part au festival qui aura lieu le dimanche 25 juin 1933. Les sociétés étrangères sont également invitées à y participer.

Ne seront pas admises les sociétés comprenant moins de 30 membres, ni celles d'un caractère excentrique.

Adhésion et réception. — Les adhésions devront parvenir au siège du comité d'organisation à l'adresse de M. le secrétaire général du festival, mairie d'Hellemmes-Lille (Nord) pour le 30 mai au plus tard. Les sociétés qui ont adresser leur adhésion avant le 30 avril (date de la poste) auront droit au tirage des primes d'adhésions rapides.

Rassemblement. — A 14 h., les sociétés devront commencer à s'assembler aux endroits qui leur seront indiqués et se placer suivant leur numéro d'ordre. De 14 h. 30 à 14 h. 45, un contrôl fonctionnera pour noter les sociétés et constater que les effectifs sont au complet.

Revue. — A 15 h., revue par la municipalité et la commission locale du festival. Au coup de clairon, les sociétés devront être en place.

Cortège et défilé. — Il n'y aura pas de défilé proprement dit, mais les sociétés classées par groupes devront rester groupées pour se rendre au kiosque assigné sous la conduite du commissaire du kiosque. Les sociétés instrumentales sont priées de jouer en évitant de contrarier l'exécution d'une société voisine. Toutes les sociétés devront prendre part au cortège avec leur effectif complet et leur bannière ou drapeau. Les sociétés non présentes au défilé par groupes perdront tout droit aux primes.

Primes d'éloignement. — Les sociétés auront à justifier du nombre de kilomètres par chemin de fer de la gare de départ à la gare de Lille. Il sera ajouté 3 kilomètres pour le trajet de Lille à Hellemmes.

Primes d'adhésions rapides. — Ces primes seront attribuées, dans l'ordre de réception des adhésions suivant la date et l'heure de mise à la poste, l'enveloppe contenant le bulletin sera conservée pour éviter toute contestation.

Primes d'exécution. — Afin de satisfaire au désir exprimé par de nombreuses sociétés, les primes d'exécution sont divisées en trois catégories : 1. aux Harmonies et fanfares ; 2. aux Orphéons, trompettes, accordéonistes, symphonies ; 3 aux sociétés de gymnastique et d'éducation physique.

Les ensembles généraux sont obligatoires pour toutes les sociétés de gymnastique qui exécuteront ; toute sociétés réunies, les trois mouvements imposés à la fête fédérale d'Angoulême, sous la direction du chef de l'Avenir Hellemmois. Aussitôt ces mouvements exécutés, les sociétés de gymnastique auront à produire obligatoirement des mouvements spéciaux avec ou sans agrès, pyramides, boxe, bâton, canne, etc... à l'exclusion de sauts ou courses.

Il sera remis à chaque société présente un ticket par groupe de 10 exécutants le dernier groupe sera considéré comme complet s'il atteint le nombre de 6 exécutants. Les chefs, porte-drapeaux et porte-grosses caisses, seront considérés comme exécutants.

Primes aux chefs. — Les primes suivantes seront tirées entre les chefs de sociétés participantes et sans distinction de catégories : 1re prime 125 fr.; 2e prime 100 fr. ; 3e prime 75 fr. ; 4e prime 75 fr. ; 5e prime 75 fr. ; 6e, 7e et 8e prime 50 fr. ; 9e et 10e prime 30 fr.

Au cas où un chef dirigerait plusieurs sociétés, il ne compterait que pour une unité lors du tirage des primes.

Règlementatoin générale. — Le tirage des primes aura lieu en l'Hôtel de Ville d'Hellemmes-Lille, le lundi 26 juin, à 17 heures en présence des représentants des sociétés ; celles qui ne pourrait se rendre à l'heure fixée pourront, être représentées par le délégué de la commune au festival.

TABLEAU DES PRIMES

1. Primes d'adhésion rapide. — 1re prime 150 fr.; 2e 125 fr.; 3e et 4e 100 fr.; 5e 75 fr. ; 6e, 7e et 8e 50 fr.; 9e et 10e 25 francs.

2. Primes d'éloignement. — 1re prime 150 fr.; 2e 125 fr. ; 3e 100 fr.; 4e 75 fr.; 5e et 6e 50 francs.

3. Primes aux chefs. — 1re prime 125 francs ; 2e 100 fr.; 3e, 4e et 5e 75 fr.; 6e, 7e et 8e 50 fr. ; 9e et 10e 30 francs.

4. Primes aux harmonies. — 1re prime 2.000 fr.; 2e 1.500 fr.; 3e 1.000 fr.; 4e 600 fr.; 5e 300 fr.; 6e 250 fr. ; 7e 200 fr.; 8e, 9e et 10e 150 fr.; 11e 125 fr.; 12e 100 francs ; 13e, 14e 75 fr. ; 15e 50 francs.

5. Primes aux Chorales, trompettes, accordéonistes et symphonies. — 1re prime 1.500 fr.; 2e 1.000 fr.; 3e 800 fr.; 4 e600 francs; 5e 300 fr.; 6e 250 fr.; 7e 200 fr.; 8e, 9e et 10e 150 fr.; 11e 125 fr. 12e 100 francs; 13e et 14e 75 fr. ; 15e 50 francs.

6. Primes aux sociétés de gymnastique et d'éducation physique. — 1re prime 1.200 fr. ; 2e 800 fr. ; 3e 600 fr.; 4e 400 francs ; 5e 300 fr.; 6e 250 fr.; 7e 200 fr.; 8e, 9e et 10e 150 fr.; 11e 125 fr. ; 12e 100 francs ; 13e et 14e 75 fr.; 15e 50 francs.

LA DÉCOUVERTE d'un cadavre de nouveau-né à Aulnoye

La mère s'est fait connaître et affirme qu'il ne s'agit pas d'un infanticide

Nous relations, hier, que le cadavre d'un nouveau-né, du sexe féminin, avait été retiré de la Sambre, lundi 1er mai, vers 18 heures, à **Aymeries**.

La journée de mardi devait être fructueuse pour l'enquête, car la mère de l'enfant est maintenant connue grâce au zèle louable de la brigade de gendarmerie.

Lundi soir, quand, par des promeneurs, le lugubre paquet fut amené sur la berge et que la gendarmerie, prévenue, arriva sur les lieux, l'enquête débuta, sans éléments. Néanmoins, avec un sens d'observation des plus subtils, le maréchal des logis-chef Debreyne parvint à établir le milieu dans lequel il devait orienter ses recherches : la suite de l'affaire allait lui donner raison.

C'est ainsi que mardi matin, le chef de brigade dirigea ses investigations vers le milieu polonais, en compagnie du gendarme Hureile.

Pendant l'absence du maréchal des logis-chef, vers 13 h. 30, une femme se présentait à la gendarmerie : c'était Szczerbeja Anna, âgée de 28 ans, habitant au n° 14 de la rue Zola, à Aulnoye.

Reçue par le gendarme Denimal, elle lui présenta un certificat, signé d'une sage-femme, constatant qu'elle était dans une position intéressante, mais le certificat, pour conclusion, conseillait de voir un médecin.

Le gendarme fut surpris car, par esprit d'observation et de surveillance de ces milieux, il connaissait l'état de grossesse de cette Polonaise ; immédiatement, il lui fit observer le changement survenu depuis peu de temps, qui contrastait avec le certificat qu'elle apportait. Il la pria d'attendre.

Le chef Debreyne revint peu après. Il se trouva en présence de la femme sur qui ses soupçons s'étaient arrêtés.

Aussitôt, il lui posa quelques questions, auxquelles elle répondit avec une complète insouciance de la gravité de la faute commise.

Elle avoua que depuis un an elle vivait maritalement avec le Polonais Dominico Visnicwski, âgé de 37 ans, mais qu'il ne s'était jamais inquiété de son état. Elle continua, en faisant cyniquement le récit suivant :

Le samedi 22 avril, vers 13 heures, elle nettoyait son appartement quand elle fut prise de douleurs. Peu après, un enfant naissait. Sans l'aide de personne, elle se délivra. Selon ses dires, l'enfant ne bougea plus ; elle l'enveloppa dans du papier journal et plaça le corps dans un panier qui sert à mettre le linge sale.

Cette opération était terminée lorsque son ami rentra du travail ; elle ne lui fit part de rien et lui ne sembla pas s'apercevoir du changement survenu.

Toute la journée du dimanche 23, le cadavre resta dans le linge sale.

Le lundi 24, vers 1. heures, elle décida de se débarrasser du corps de l'enfant ; l'enveloppant dans de l'étoffe, elle serra fortement, attachant d'abord le paquet avec des épingles de sûreté, puis avec de la ficelle et à nouveau elle recouvrit le tout de papier qu'elle serra avec des cordes.

Plaçant alors son funèbre colis dans un sac à provision, elle vint à proximité d'**Aymeries** le jeter dans la Sambre.

La semaine se passa ; les voisins, qui avaient remarqué le changement survenu, murmurèrent ; elle prit peur et, dans la crainte d'être soupçonnée, alla demander le certificat qu'elle apportait à la gendarmerie, de façon à égarer les soupçons qui pourraient se porter sur elle.

Le Parquet fut averti ; représenté par M. le juge d'instruction Grosjean ; Petitfils, greffier, et M. le lieutenant de gendarmerie Fortin, il arrivait dans le courant de l'après-midi.

Avant son arrivée, le chef Debreyne avait fait amener le Polonais Visnicwski. — Le Parquet décida de se transporter au domicile du faux ménage. Le juge d'instruction interrogea séparément la femme, puis l'homme, et releva de grosses contradictions.

En conséquence, M. le juge d'instruction plaça la Polonaise sous mandat de dépôt et prévint Visnicwski de se tenir à la disposition de la justice.

L'autopsie du cadavre, qui a séjourné huit jours dans l'eau, sera pratiquée aujourd'hui par M. le docteur Triqueneaux, médecin-légiste, pour déterminer les causes du décès de l'enfant.

L'EX-BAGNARD DEBAÈRE EST ARRIVÉ A DOUAI

L'ancien forçat, J.-B. Debaere, vient d'être transféré à la prison de **Cuincy-lez-Douai**. Son voyage a même été quelque peu mouvementé, car la voiture cellulaire dans laquelle il avait été enfermé a pris feu à Bar-le-Duc.

Mais le train fut arrêté à temps et le prisonnier sortit indemne de l'accident.

On sait que Mes Kah et Molthy, du barreau de Lille, défenseurs de l'ex-bagnard, avaient demandé à la chancellerie que leur client soit ramené dans le Nord.

Les avocats estiment que cette mesure était nécessaire pour faciliter les enquêtes, ouvertes dans le but d'obtenir la grâce du condamné, ou la révision du procès de 1901. On sait qu'après son évasion du bagne, Debaere s'engagea pour la durée de la guerre où il fit vaillamment son devoir.

Lundi 8 mai, M. Inghels, député-maire de Tourcoing, Mes Kah et Molthy seront reçus par M. Beylot, procureur général, qu'ils entretiendront du cas de l'ancien forçat.

UNE FILLETTE TUÉE PAR UNE AUTO A CAMBRAI

Un pénible accident s'est produit mardi, route du Cateau, à **Cambrai**, à proximité du populeux quartier du Nouveau-Monde.

L'autobus de l'entreprise Fénaud, de **Valenciennes**, qui fait le service **Cambrai-Busigny**, avait quitté son point de stationnement rue de Nice, vers 18 h. 20.

Le lourd véhicule, après son troisième arrêt au passage à niveau de la route du Cateau, venait de reprendre sa route vers Awoingt.

Au moment où il passait devant la Cité du Nouveau-Monde, une fillette qui traversait la chaussée, se trouva devant la voiture.

Un choc qui, malheureusement devait avoir des conséquences mortelles, était inévitable.

L'enfant, une petite fillette de quatre ans, atteinte à la face, était renversée sur la chaussée et le choc violent lui fit porter de la tête sur le pavé. Elle fut tuée sur le coup.

Les parents de la pauvre petite, les époux Mégœuille, habitent le Nouveau Monde, allée B. Ils avaient cinq enfants et le père, amputé d'une jambe, fut longtemps occupé comme charretier au service d'enlèvement des boues et immondices et de charrois de charbon.

Le Parquet, aussitôt prévenu, se rendit sur les lieux de l'accident et commença sur-le-champ l'enquête d'usage. Il était représenté par MM. Truffier, juge d'instruction et Mossion, procureur de la République, accompagné de M. Lemaitre, greffier.

Les constatations faites par les magistrats seront complétées par l'autopsie du corps de l'enfant.

LA MANCHE A LA NAGE

On signale que M. F. G. Milton, le champion olympique britannique recordman du mille et des cinq milles, va commencer incessamment son entraînement en vue de la traversée de la Manche à la nage.

Il s'entraînerait à la piscine marine du **Touquet Paris Plage** en juin et juillet.

D'autre part, Miss Peggy Duncan, la dernière femme qui traversa la Manche dans le sens France-Angleterre, s'entraînerait aussi au Touquet Paris-Plage, en vue de sa tentative, laquelle aurait lieu dans le courant du mois d'août dans le sens Angleterre-France.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 9.51) — Dépôt de vente : 73, Grande-Rue

UNE MANIFESTATION A LA COMMUNE LIBRE DE L' « ÉGALITÉ »

La « Commune libre de l'Egalité », à Tourcoing, constitue pour cette ville un foyer actif et remuant de festivités qu'anime toujours le beau jazz du quartier, société qui prête, d'ailleurs, son dévoué concours à toutes les fêtes et à tous les concerts philanthropiques.

Une petite fête a eu lieu, à midi, au café Houzet, siège de la « Mairie », en l'honneur de Mme Arthur Carrette-Desplechin à qui on vient de remettre la médaille d'or de « meilleur ouvrier de France ». Mme Carrette travaille aux Usines Jules Desurmont, rue de Bradford.

M. A. GALLET

Au bureau se tenaient MM. Gallet, « sénateur-maire » de la Commune libre de l'Egalité ; Houzet, président de la Commission ; Victor Vandewèghe, du Comité, et les « conseillers »... La commission de la fanfare « Les Intimes » était également présente. Un repas amical fut servi, à l'issue duquel on entendit quelques morceaux par M. Carrette et son « Club des X ».

M. Decavel, prenant la parole, apporta les chaudes félicitations de tous à la décorée et lui remit une brassée de fleurs magnifiques au nom de la société des « X ».

Inutile de dire combien Mme Carrette fut touchée de cette petite manifestation de sympathie à son égard. Elle remercia de son mieux tous ceux qui y participèrent et qui l'organisèrent.

La réunion se termina par un concert très réussi où chacun apporta sa bonne volonté, notamment MM. Carrette, Stofel, Decavel, Carpentier, etc...

Halle Flipo fromage Hollande 1/2 k. 6 fr.

LE SPHÉRIQUE « VILLE DE ROUBAIX » A ATTERRI A FOURNES

Nous avons annoncé qu'à l'occasion de la fête du 1er mai un magnifique sphérique ayant nom « Ville de Roubaix », avait pris le départ lundi, vers 18 heures, de la place de la Fraternité. Une foule nombreuse assista à l'envol du ballon, s'élevant majestueusement dans l'air pour prendre, aussitôt, la direction de Lille.

Trois hommes avaient pris place dans la nacelle. MM. Charles Dolfus, aéronaute ; Pierre Jacquet, aide, et Laurent Meirhaeghe, conseiller municipal, passager.

Après avoir vogué plus d'une heure dans les airs, le sphérique se retrouva sur la terre ferme à Fournes, à 19 h. 07. Le voyage, ainsi que l'atterrissage, se déroulèrent dans les meilleures conditions.

RÉCLAME SENSATIONNELLE de tout ce qui concerne le **Bois Courbé**. **Exposition unique** à L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, **Roubaix**

LA CARRIÈRE DE M. PAUL PUEL Commissaire de police du 5me arr.

Nous avons annoncé récemment le départ de M. Fischer, le sympathique commissaire du 5e arrondissement et son remplacement par M. Paul Puel, actuellement commissaire spécial à Forbach (Alsace).

M. Paul Puel prendra samedi prochain possession de son nouveau poste. C'est un jeune magistrat — il n'est âgé que de 38 ans — qui a déjà derrière lui une belle carrière qui laisse bien augurer de son activité à Roubaix.

Originaire des Cévennes, M. Puel n'avait que 19 ans, quand la guerre fut déclarée. Il venait de terminer ses études. Incorporé dans l'artillerie de montagne, puis dans l'artillerie coloniale, il fit toute la guerre, qu'il termina, en qualité d'officier, décoré de la croix de guerre, titulaire de huit citations et de deux blessures. Sa brillante conduite durant les hostilités devait lui valoir la croix de la Légion d'honneur.

En 1921, M. Puel entrait dans les services de la Sûreté générale et il était envoyé en Rhénanie pour veiller à la sûreté des troupes d'occupation. Il resta en Allemagne jusqu'en 1930, date à laquelle eut lieu le retrait des troupes.

M. Puel était alors nommé commissaire de police spéciale à Forbach, d'où il arrive à Roubaix.

UN FEU DE CHAMBRE

Hier soir, vers 19 h. 30, un incendie se déclara dans une chambre à coucher située au premier étage de la maison portant le numéro 155 bis de la Grande Rue, occupée par M. Louis Liétard, libraire. Le feu qui avait été occasionné par une étincelle échappée d'une fissure de la chaussée, se propagea d'une façon telle qu'il fallut faire appel aux pompiers. Arrivés sur les lieux, ceux-ci mirent aussitôt deux lampes en batterie et après une demi-heure d'efforts, ils parvinrent à enrayer le sinistre.

Les dégâts évalués à 30.000 francs sont couverts par l'assurance.

AUTOMOBILISTES. — Pour vos longs voyages, employez les Huiles « Super A » à 6.25. Ets DERMO-ZOLINE, 58 rue Jean Jaurès, Croix. Tél. Roubaix 142. Monsieur introduit est demandé.

LE RACING-CLUB ET L'EXCELSIOR A.C. SERONT REÇUS A L'HOTEL DE VILLE A LEUR RETOUR DE PARIS

Hier mardi, MM. Boulton, secrétaire général du Racing-Club et Edframmes, secrétaire général de l'Excelsior A.C., ont été reçus à l'Hôtel de Ville par M. Kléber Sory, adjoint au maire.

Au nom du Conseil municipal et de la population roubaisienne, M. Sory félicita les deux groupes, qui se sont classés pour la Coupe de France et qui ont su porter si haut la renommée sportive de la Ville de Roubaix.

M. Sory a ajouté que quelle que soit l'issue du match de dimanche prochain, la coupe de France est acquise à Roubaix et qu'il y avait lieu, par conséquent de remercier les deux clubs.

Il fit part, ensuite, aux délégués, que devant ce résultat, l'Administration municipale a décidé de recevoir à l'Hôtel de Ville, les deux équipes à leur retour de Paris, à moins qu'il n'y ait match nul, dans ce cas ce serait partie remise.

D'un commun accord, les grandes lignes de cette réception furent arrêtées et nous pouvons, d'ores et déjà, annoncer que lundi prochain toutes les sociétés subventionnées et celles qui ne manifesteront le désir, iront à la gare, pour escorter nos deux sociétés de football.

Le rassemblement se fera à 18 heures, place de la Gare. A cet effet, des piquets numérotés seront installés à l'extrémité de la rue de la Gare. Nous publierons incessamment l'ordre du cortège.

A 18 h. 15, le cortège se mettra en marche et empruntera l'itinéraire ci-après : rues de la Gare, du Maréchal Foch, boulevard Gambetta, place de la Liberté, Grand'Rue, Grand'Place.

A l'arrivée Grand'Place, les sociétés continueront leur chemin vers les rues Pierre-Motte et du Château où se fera la dislocation.

Afin d'éviter la cohue, seuls seront admis à l'Hôtel de Ville, les équipiers, les délégués des deux clubs ainsi que les président, directeur et porte-drapeau de chaque société. Les personnes qui accompagneront les équipiers devront être munies d'une carte que leur délivrera leur club.

LA FÊTE NATIONALE DES MÈRES

Nous avons annoncé il y a un mois que le Comité avait décidé de maintenir au programme des manifestations de la Journée des Mères, le concours du Compliment à la Maman et que ce concours serait ouvert à tous les enfants de Roubaix, sans distinction d'Ecole.

Nous croyons intéressant de rappeler que le sujet imposé est le suivant : « Ce que je dirai à Maman le jour de sa Fête ».

Les copies portant le nom, l'âge, l'adresse de l'enfant sans aucune désignation d'école, devront être adressées pour le 10 mai dernier délai, au siège du Comité, 2, rue de la Gare (2e étage).

Le Comité de lecture sera présidé par le Président de la Muse Nadaud.

Le Concours sera doté de Médailles, Plaquettes, prix en espèces et les meilleures copies seront lues à la séance solennelle du 28 mai.

Tous les candidats recevront au moment de la remise de leur copie, un billet leur donnant droit de participer à une loterie dotée de nombreux prix.

UN 110me ANNIVERSAIRE A L'EPEULE

La Société Saint-Sébastien, dit « Bon Pierre », établie 67, rue de l'Epeule, fêtera, le 2 Juillet, le 110me anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle organisera dans le quartier de l'Epeule, une fête qui promet d'être des plus attrayante.

MORT D'UN ANCIEN CHEF DE BUREAU A LA MAIRIE

Nous apprenons le décès, à Beauval (Somme) où il s'était retiré depuis dix-huit mois, de M. Ernest Cogghe, ancien chef de bureau de la comptabilité aux travaux municipaux.

Entré aux services administratifs comme commis aux écritures en 1906, il avait pris sa retraite le 1er juillet 1930. Ses funérailles auront lieu vendredi prochain, à Péronne-en-Mélantois.

LES FUNÉRAILLES D'UNE RELIGIEUSE DE L'HOPITAL « LA FRATERNITÉ »

Hier à 9 h. 30, eurent lieu, à l'église Saint-Rédempteur, les funérailles de sœur Justine, attachée « depuis de longues années » à l'Hôpital « La Fraternité ».

Le deuil était conduit par le frère de la défunte. Parmi la nombreuse assistance, nous avons remarqué la présence de M. Fleuris Vanherpe, conseiller municipal, administrateur des Etablissements hospitaliers ; M. Delcourt, secrétaire général des Hospices, ainsi que de nombreuses délégations des services hospitaliers, et MM. les docteurs Butruille, Diaja et Dubois.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Roubaix, dans la concession réservée aux religieuses.

UNE FÊTE CHEZ LES « VIEUX COPAINS »

La Société « Les Vieux Copains » s'est réunie samedi 29 avril, à l'occasion de son banquet annuel, en son siège, au café Bury, 119, rue de Lannoy.

Après les discours d'amitié, prononcés par MM. Hatterer, président et Kléber Prouvost, vice-président ; M. et Mme Adolphe Dubus chantèrent quelques chansons pour divertir les « Vieux Copains ».

Une collecte faite parmi ceux-ci, rapporta une somme de 55 fr. qui a été remise à Mme Veuve Dewyndt, 1, rue Jean-Macé dont le mari a été victime d'un accident mortel, il y a quelques jours.

LA GRANDE FANFARE

Nous relevons sur le palmarès du concours de solistes à Lille, du 23 avril, les noms de trois jeunes musiciens de la Grande Fanfare, qui ont obtenu de très jolis résultats.

Classe saxophone alto, 1re division : M. Gérard Rahnes obtient un second premier prix d'exécution.

Classe bugle, 1re division : M. Maurice Geeraerts, obtient un premier premier prix d'exécution.

Classe cornet, 2e division : M. Cyriaque Verplancke fils, obtient un second prix à vue et un premier premier prix d'exécution.

Une petite fête intime, aura lieu vendredi 5 mai, à la répétition, pour marquer les succès de ces jeunes lauréats.

Sociétés et Comités

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES COMMERÇANTS DU CENTRE. — C'est ce soir à 20 h. 30, qu'a lieu, à l'Hôtel du Centre l'assemblée générale semestrielle de l'Union des Commerçants du Centre.

Rappelons que cette réunion se terminera par une conférence avec projections de M. Hughe, ingénieur-éclairagiste, sur l'éclairage rationel des vitrines, sujet assez intéressant pour attirer tous les commerçants du quartier.

MÉLOMANES ROUBAISIENS. — Ce soir mercredi, à 19 h. 30, répétition générale. Instructions pour la sortie de lundi prochain et allocutions du président et du directeur au sujet des fêtes d'été.

PHILHARMONIQUE DU JEAN GHISLAIN. — Aujourd'hui mercredi à 20 h. 30, répétition générale ; dernières instructions pour la réception du 8 mai.

LES « XL ». — Mercredi, jeudi et samedi au local à 19 h. 30 répétition générale.

GROUPE MUSICAL DES A. C. D'ORIENT. — Il est rappelé que le tirage de la tombola du groupe musical a donné le résultat suivant : le n. 1717 a gagné la cuisinière valeur 700 fr. et le n. 276 a gagné un porte-manteau.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BASKET-BALL. — **Racing-Club de Roubaix**. Ce soir mercredi à partir de 18 h. 30, entraînement au Parc Jean Dubrulle.

Pour dimanche un match a été conclu avec l'U.S.R. à 10 h. au Parc municipal.

SUPPORTERS. — **Squadra du R. C. R.** — Il est rappelé aux sociétaires que le dernier délai d'inscription pour le déplacement de Paris (Finale de la Coupe de France) est fixé au jeudi 4 mai à 19 h. au siège du club.

— **Allez Excelsior !** Les inscriptions pour le déplacement de Paris, dimanche 7 mai, sont reçues dans toutes les sous-sections, ainsi qu'au Stade A. Prouvost, où le secrétaire se tiendra en permanence tous les jours de 18 à 19 h. et jusqu'à vendredi, dernier délai. Présenter sa carte pour profiter de l'avantage accordé aux supporters.

ATHLÉTISME. — **Racing-Club de Roubaix**. Demain jeudi, à partir de 18 h. 30, entraînement général au Parc Jean Dubrulle.

— **Sport Ouvrier Roubaisien.** : Résultats des épreuves sportives organisées sur la Place Carnot sous les auspices de l'Administration municipale, et qui ont obtenu un bon succès : 60 m. pupilles (jusque 12 ans) : Doutreligne, Arthur Bardar, Puray, Hensart et Lemaire. — 60 m. (jusque 15 ans) : Doutreligne A., Caplette R., Hensart J., Quintain R., Henno et Decrünart.

80 m. Juniors : Inghels, Mahieu, Blanchart, Dulaurier et Delforge.

100 m. Adultes : Deroo A., Quintain E., Bossut R., Gilman A. et Clays G.

400 m. Adultes : Bossut R., Herminet R., Quintain, Gilman, Glays, Deroo, Plouvier.

800 m. Juniors : Inghels, Mahieu, Dulaurier, Delforge, Blanchart, Quintin, Malengro.

1.500 m. Adultes : Herminet, Malengro, Gilman, Demesmaker, Lefebvre.

5.000 m. Adultes : Malengro A. Herminet, Quintin, Gilman, Doutreligne, Demesmaker.

Lancement du poids : Vaneeckout 9 m. 790, Glays, Boitte, Bossut, Quintin, Harpagès, Deroo et Gilman.

Relais 4 x 150 mètres : 1re équipe, Deroo, Bossut, Gilman et Herminet ; 2e équipe Quintin, Inghels, Mahieu, Dulaurier ; 3e équipe, Boitte, Herbin, Hubert, Gustave ; 4e équipe Glays, Puray, Jean, Henricart.

JEUX DIVERS

JAVELOTS. — Résultat du concours de chez M. Séraphin Verdonck, rue de la Guinguette : 1er Charles Hernou ; 2. Depoorter (Fine Plume) ; 3. Honquert ; 4. Desmarchelier (rue de Mouvaux) ; 5. Depoorter (Fine Plume) ; 6. Lepers (Châlet) ; 7. Bricoleux (rue du Fort) ; 8. Desmarchelier (rue de Mouvaux).

ETAT CIVIL

Naissances : Jean Pauquant, rue Rollin 17. — Andrée Verdonck, rue Bourgelat 6. — Jean Vergin, rue d'Alger 210.

Publications : Roger Deponthieu et Anna Esser, échantillonneuse, rue Monge 97. — Pierre Liévens, marchand de journaux, rue des Longues-Haies, c. Morel 7 et Marthe Corrieux, retordeuse, rue Bernard, c. Ryckewaert 3. — E. Vandemeulebroucke tisserand, rue de la Barbe d'Or, cité Ste-Marie, 18 et Suzanne Verdonck, soigneuse, rue du Fontenoy, c. Duboçage 2. — Pierre Roy, mécanicien, rue de l'Epeule, 19 et Denise Depoortère, employée à Tourcoing. — Nicolas Planckaert, donneur de fils, rue Decrême, cour Bulteau 4 et Claire Lefebvre, bonnetière, rue Decrême, cour Bulteau 10. — Marcel Esquenet, bonnetier, Bd de Metz, 82 et Madeleine Groven, bobineuse, rue de la Guinguette, cour Mullies 23. — Raymond Samain, assembleur, rue de Lannoy, c. Delplanque 7 et Victoria Ladoe, empaqueteuse, rue Jacquard 6. — Lucien Girard, mécanicien, rue d'Italie 30 et Zélia Tytgat, ourdisseuse, rue de Mouvaux, cour Frère, cité Justine 4.

Décès : Gaston Catteau, 3 mois, rue de Condé 15. — Désiré Lehembre, 7 mois, rue Daubenton 215. — Joseph Kręczowski, 1 an, rue des Fabricants 11. — Auguste Béghin, 75 ans, rue St-Antoine 30. — Céline Blauwart, veuve Roken, 63 ans, rue de Denain, c. Dhalluin 2. — Gustave Larisstan, 66 ans, rue de Barbieux 35. — Adolphe Rasson, 39 ans, rue Jules-Guesde 97. — Marie Debaeckère, épouse Verbeeck, 69 ans, rue de Bildah 7. — Clémence Fontaine, épouse Tahon, 41 ans, rue Decrême 102. — Marie T'Jampens, veuve Cans, 65 ans, rue des Longues-Haies, c. Jénart 14. — Marta Szymanska, 29 ans, Quai de Lorient 23.

Pompes Funèbres Génles, 49, r. Sébastopol Rx. Organis. complète de Convois, T. 306

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux funérailles de **Monsieur Auguste BEGHIN**, Professeur retraité, qui auront lieu le **Jeudi 4 Mai**, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin à Roubaix. La Famille recevra les condoléances à la sortie de la cérémonie religieuse. Réunion à la maison mortuaire, 30, rue Saint-Antoine, à 9 h. 15.

Il n'a pas été envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

2018

WATTRELOS

LA JOURNÉE DU PREMIER MAI

Favorisée par un temps magnifique, la Fête du Travail a été célébrée avec un éclat tout particulier.

Dès le matin, des jeux de boules, concours de chants d'oiseaux, Trous Madames, réunirent dans tous les quartiers les fervents de ces différents jeux et cela donna une certaine animation aux quartiers éloignés du centre.

Deux concours de pigeons voyageurs obtinrent leur succès habituel.

A 10 h., en face de la Maison du Peuple, au Crétinier, eut lieu le rassemblement des sociétés participant au cortège organisé par la ville et à 10 h. 30, plus de 30 sociétés encadrées par les sociétés musicales, prirent le départ et par les rues des Champs, de Toul, Petit Tournai, des Ballons, des Fleurs et Pierre Catteau aboutirent à la Grand'Place, où elles défilèrent devant les autorités massées sur le perron de l'Hôtel de Ville.

Une foule nombreuse assistait au défilé de ce cortège toujours très goûté par la population.

Aussitôt la dislocation, un grand meeting se tint sur le kiosque de la Grand'Place, sous la présidence de M. Jules Deldalle, des Jeunesses Socialistes, qui remercia la nombreuse assistance et présenta l'orateur, le Dr Dupré, député, à qui il donna aussitôt la parole.

M. Dupré rappela les origines du 1er mai les revendications ouvrières, le travail accompli à la Chambre par le groupe parlementaire socialiste.

Après avoir évoqué la crise économique, la situation internationale, situation grave créée par la surproduction, il termina son discours par un appel vigoureux à l'union de tous les travailleurs pour l'aboutissement du programme intégral de la C. G. T. et du Parti Socialiste.

Vigoureusement applaudi, l'orateur fut remercié par M. Deldalle et le meeting se clôtura sans incident.

A midi, eut lieu, salle des mariages de l'Hôtel de Ville, le tirage au sort des primes entre les sociétés ayant participé au cortège. La première, 200 fr. échut au groupe Matteotti ; la 2e à la Fanfare l'Avenir ; la 3e à la Cécilia ; la 4e au Groupe Sembat ; la 5e à la Section Féminine des Pupilles de l'Humanité et la dernière aux Combattants républicains.

Après les remerciements de M. Briffaut maire, un vin d'honneur fut offert aux délégués des sociétés.

LES RÉJOUISSANCES

Dans l'après-midi, des réjouissances publiques organisées dans différents quartiers attirèrent un nombreux public.

A la Maison du Peuple, un grand concert de gala, organisé par la C. G. T. et offert aux familles des syndiqués, obtint un énorme succès.

Au Laboureur, une course cycliste attira dans ce quartier tous les amateurs de la pédale et le départ fut donné à 15 heures à une pléiade de coureurs pour un parcours de 30 kilomètres.

L'arrivée se fit rue Carnot en face de la Maison De Backer, organisateur de la course et en voici le résultat :

1er, Godron Victor ; 2e, Blauwblomme Aimé ; 3e, Vanoosthuyze ; 4e, Debreuwère G. ; 5e, Gras Emile ; 6e, Vanholderbèke ; 7e, Nys Maurice ; 8e, Leprévost, etc.

A partir de 18 h. des concerts très suivis furent donnés par les sociétés musicales et chorales et les sociétés de gymnastique, présentèrent des travaux gymniques très goûtés du public.

Le soir, à 21 h., sur le kiosque de la Grand'Place, un concert de gala fut donné par l'excellente Musique municipale, sous la haute direction de son chef, M. Mager.

A l'issue de ce concert, les sections féminines « Les Pupilles de l'Humanité » donnèrent de magnifiques ballets devant une foule nombreuse qui ne ménagea pas ses applaudissements pour le beau travail exécuté et qui fut un énorme succès pour la section féminine.

A l'occasion del la Fête du Travail, les vieillards de l'Hospice eurent leur menu amélioré et très abondant et très bien arrosé.

Les enfants des écoles publiques reçurent leur gâteau et les indigents reçurent chacun deux bons de viande.

Acte de courage. — Dernièrement, au hameau de l'Ile-Marie, les frères Georges Balcaen, 7 ans, et André, 4 ans, jouant sur la berge du canal, tombèrent à l'eau. L'aîné put sortir seul, mais le cadet se serait infailliblement noyé sans l'intervention d'un voisin, Henri Desrumaux, 26 ans, rattacheur, demeurant également à l'Ile-Marie, qui n'hésita pas à se jeter à l'eau et fut assez heureux pour ramener la petite victime saine et sauve sur la berge du canal.

M. Desrumaux fut vivement félicité par des témoins de ce sauvetage.

Fanfare accordéoniste « L'Avenir ». — Aujourd'hui, à 19 h. 30, répétition générale, exécution des nouveaux morceaux pour Boulogne. Vendredi 5 mai, à 19 h., répétition partielle.

Symphonie Wattrelosienne. — Ce mercredi à 20 h., répétition générale. Rappelons que tous les jeudis à 14 h. ont lieu au siège, 57, rue Carnot, des cours de solfège entièrement libres et gratuits.

Boules. — Chez M. Deprez Jules, lundi, a eu lieu, au café de l'hôtel de ville, la fameuse partie de boules des vieux contre les jeunes. Cette dernière remporta un grand succès et c'est avec beaucoup de difficulté que les jeunes sortirent victorieux par 8 points à 7, partie menée d'un bout à l'autre en faveur des vieux.

La gaieté n'a cessé de régner durant toute la partie et la soirée se termina par un souper, à la suite duquel se firent entendre les meilleurs chanteurs.

Consultation de nourrissons. — Jeudi, à 9 h., à l'école de filles de la rue de Boulogne et à 14 h. 30, à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

CROIX

APRÈS LE CAMBRIOLAGE DE LA RUE DE LA GARE

Nous avons annoncé, dans notre édition d'hier, l'audacieux cambriolage commis dimanche soir, à l'estaminet Honoré, 2, rue de la Gare. Surpris au cours de leur opération nocturne, les deux indésirables visiteurs prirent la fuite en laissant dans la chambre garnie qu'ils visitèrent, un paquet qu'ils avaient préparé et qui contenait différents objets appartenant au locataire, M. Michel Michiels, 27 ans, manœuvre.

Léon DURAY, le polonais arrêté au cours d'un cambriolage

Il était à ce moment 22 h. et sans tarder, une chasse à l'homme s'organisa et permit de rejoindre l'un des fuyards qui fut aussitôt mis en état d'arrestation et amené devant M. Bicheyre, commissaire de police. Interrogé, l'individu déclara se nommer Léon Duray, 34 ans, sujet polonais, domicilié à Marcinelle (Belgique), expulsé du territoire français à la suite de nombreux démêlés qu'il eut avec la justice de notre pays.

Nous donnons, aujourd'hui, la photographie de ce dangereux repris de justice ayant, certainement plus d'un méfait sur la conscience.

D'autre part, au cours de l'interrogatoire que lui fit subir le magistrat, Duray avoua avoir agi avec la collaboration d'un compatriote, un certain Antoine Novak, demeurant à Roubaix. Renseignements pris dans cette ville, il nous a été affirmé que ce dernier avait un casier judiciaire qui n'était pas vierge et qu'à maintes reprises il avait été surveillé par la police.

D'actives recherches continuent afin de retrouver la trace de cet étranger sans scrupules et vivant d'expédients. Les investigations se poursuivent sans relâche et les policiers croisiens sont actuellement sur une bonne piste qui permettra probablement de procéder à l'arrestation de ce hardi cambrioleur.

L'ATTELAGE CONTRE L'AUTOMOBILE

Un léger accident s'est produit rue Jean-Jaurès à hauteur de la rue Pluquet. M. Flourent, marchand de lait, conduisait son attelage rue de Metz où il effectuait sa livraison quotidienne. On ne sait pour quelle cause, son cheval prit peur rue Pluquet et s'emballa. Il grimpa sur le trottoir de droite, entraînant la voiture dans sa course désordonnée. L'attelage déboucha rue Jean-Jaurès au moment même où survenait l'automobile de M. Sellier. Le conducteur ne put éviter la voiture et ce fut la collision, peu grave heureusement ; le cheval est indemne, le brancard de la voiture brisée, mais les bidons de lait s'étaient renversés ; enfin le mur de la ferme Vandewalle, rue Pauvrée, était endommagé.

Mort d'un vieux bouleur. — Mardi est décédé, en son domicile 476, rue des Ogiers, M. Henri Prouvost, qui tint une place prépondérante parmi les amateurs de jeu de boule.

Pendant plus de quinze ans « Henri Min Blanc », sobriquet sous lequel on le

les Boutons enlaidissent le plus gracieux visage qu'ils vont jusqu'à rendre repoussant. Ils risquent aussi de dégénérer en furoncles au simple contact d'un doigt sale. Les boutons et toutes affections de la peau disparaissent, sans laisser de traces, en employant, tout de suite, la Pommade Cadum. C'est grâce à la Pommade Cadum qu'ont été guéries des millions de personnes qui souffraient d'eczéma, boutons, dartres, gale, éruptions, gerçures, urticaire, hémorroïdes, croûtes, etc...